

01 mar 2007 -16:00

Appartient à [Conseil des ministres du 1er mars 2007](#)

Organisation mondiale de la famille

Adhésion de la Belgqie à l'Organisation mondiale de la famille

Adhésion de la Belgqie à l'Organisation mondiale de la famille

Sur proposition de M. Rudy Demotte, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, et de Mme Gisèle Mandaila Malamba, secrétaire d'Etat aux Familles et aux Personnes handicapées, le Conseil des ministres a décidé d'affilier la Belgique à l'Organisation mondiale de la famille (OMF). Le Conseil des ministres a chargé la secrétaire d'Etat pour l'exécution pratique de cette affiliation. L'OMF compte en son sein des ONG, des administrations et des institutions sociales, des représentants des gouvernements. Elle est organisée en régions selon le modèle des Nations-Unies. Depuis sa création, l'OMF a eu pour objectif de promouvoir les familles au niveau des Etats, des organisations internationales gouvernementales ou non, des parlements, du monde des affaires et de la société civile. Récemment, l'OMF est passée d'un statut consultatif d'ONG auprès de l'UNESCO, à une participation importante au programme du millénaire de l'ONU. L'adhésion de l'Etat belge, dont l'image sociale avancée est bien connue des autres nations, donnerait du poids aux travaux de l'OMF. Cette dimension internationale s'inscrit de surcroît totalement dans la poursuite des Etats généraux des familles.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe